

## ARRÊTÉ N° 2025\_162

### MODIFIANT LES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT DU DÉPARTEMENT

#### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu la délibération n° V du 13 juin 2024 concernant le règlement intérieur et la composition du comité d'audit ;

Vu l'arrêté n° 2024\_254 du 13 août 2024 désignant les membres du Comité d'audit du Département ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

#### ARRÊTE :

**ARTICLE PREMIER.** - L'arrêté 2024\_254 du 13/08/2024 est modifié comme suit, les membres du comité d'audit sont :

- Monsieur Christophe Butikofer, Vice-président
- Monsieur Guillaume Lamy
- Madame Valérie Moumdjian
- Madame Tifen Lemaitre-Brunet

**ARTICLE 2.** - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**ARTICLE 3.** - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le